

L'accessibilité et l'intégration des publics en situations de handicap sont des valeurs importantes pour notre organisme de formation. Les uniques pré-requis sont la réussite aux examens catégorie ouverte et l'usage d'au moins une main et des compétences cognitives tel que la Vue, l'Ouïe, et le Toucher.



Nous proposons au cas par cas, des formations spécifiques en fonction de la nature du handicap du candidat et nous orientons grâce à la branche Ressources Handicap Formation de l'AGEFIPH, les candidats en situation de handicap qui ne peuvent suivre nos programmes Théorique et Pratique.



Prix OCIRP Handicap 2018. Thématique : parcours scolaire et enseignement

1. Pilotage en immersion pour les personnes à mobilité réduite



Ce casque permet aussi de piloter de drone grâce à des mouvements de la tête uniquement (B VLOS). Ce mode de vol s'appelle le Head Flight. Il permet aussi de piloter la nacelle de la caméra avec des mouvements de la tête. Ce mode s'appelle le Head tracking. Il est aussi possible de piloter en vue directe (VLOS)



2. Pilotage du drone à une seule Main



Cette commande permet d'agir sur les 3 Axes du Drone en Roulis (Roll), Tangage (Pitch) et en lacet (Yaw) avec la gâchette pour la gestion des gaz. Elle permet en plus de déclencher les Photo et Vidéo, d'orienter le tilt (angle de la caméra), bénéficie d'un mode « Panique » pour mettre le drone en vol stationnaire et d'un mode retour automatisé et atterrissage au point de départ. Piloter avec un casque en immersion ce drone se pilote en binôme.

Enfin de nombreux simulateurs de vol permettent de s'entraîner au pilotage dans des environnements complexe tout comme les valides avant de réaliser des vols en extérieur seul et/ou accompagnés.



7CIS Partenaire depuis 2018 avec l'Institut d'Education Motrice « Vent de Bise » situé rue Auguste Blanqui à Lievin Dpt 62 (Pas de Calais)

L'IEM a décidé de prendre de la hauteur et créé un atelier pour former ses résidents au pilotage professionnel de drones. Son nom ? Les têtes en l'air. Un concept récompensé par un prix Ocirp handicap.



L'apprentissage du pilotage de drones pour favoriser le développement et l'inclusion sociale des jeunes en situation de handicap, l'Institut d'Éducation Motrice a créé un atelier dédié à l'apprentissage du pilotage de drones civils. Le parcours d'apprentissage du télépilotage de drones s'effectue par étapes. Il démarre par une approche ludique et se poursuit par une pratique sportive. L'insertion sur le marché du travail dans les secteurs d'activité ayant recours aux drones (agriculture, bâtiment, sécurité, audiovisuel...) constitue un des objectifs.





Jean Louis Di Noto, 55 ans, paralysé du bras gauche depuis un accident de moto a débuté une formation au pilotage de drones grâce au soutien de l'Agefiph qui a financé la formation et aidé à la mise en œuvre d'une solution innovante afin de compenser le handicap : une commande qui permet de piloter un drone d'une seule - développé par la start-up We Pulse It et commercialisé par DJI INNOVATIONS pour le Drone DJI FPV en mode Angle (Mode semi-assisté)



L'accessibilité au spot drones pour les personnes à mobilité réduite

Parce que l'usage des drones est compatible avec certains handicaps, et parce que d'ailleurs ils peuvent participer à une thérapie, le site [Drone-Spot](#) indique désormais l'accessibilité des spots aux personnes porteuses d'un handicap moteur. La base de données, qui compte plus de 8000 spots, s'est vue enrichie de la mention à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La tâche était énorme, mais elle en valait la peine. La carte des spots PMR de Drone-Spot est disponible [ici](#).



Formation Théorique - Pratique spécifique pour des personnes en situation de Handicap

- Une poignée de commande pour piloter le drone à une seule main en mode FPV semi-assisté (Mode Angle)
- Un casque pour diriger le drone avec des mouvements de la Tête (Head Flight et permettant le vol en immersion FPV (Mode Stabilisée)
- Un Casque pour la commande du GIMBAL – Mouvements de la caméra sur 2 axes (Tangage et Pano - Gimbal Tracking) et permettant le vol en immersion FPV (Mode Stabilisée)
- Un simulateur de vol professionnel, afin d'alléger les durées de positions assis, debout, allongé
- Des cours théoriques en visio-conférence (E-LEARNING) ...
- Ressources Handicap Formation via AGEFIPH
- Membre du Groupe [Drone & Handicap](#)

Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations de droit commun en prenant mieux en compte le handicap.

Ce nouveau service propose un appui pour :

- Co-construire des solutions d'aménagement des parcours de formation Appui au diagnostic des besoins, recherche de solutions de compensation, sécurisation de l'ensemble du parcours de formation... par la mobilisation et la mise en lien d'expertises croisées (personne en situation de handicap, organisme de formation, référent de parcours, spécialiste du handicap, employeur...).
- Accompagner les acteurs de la formation à mieux répondre à leurs obligations en Termes d'accessibilité et de compensation du handicap Capitalisation des pratiques, des ressources existantes sur les territoires, animation, sensibilisation, professionnalisation, mobilisation des partenaires financeurs et des opérateurs de formation.



Qui peut en bénéficier ?

Tout organisme de formation professionnelle (continue ou en alternance) souhaitant développer sa capacité à accueillir des personnes en situation de handicap et/ou ayant un besoin d'un appui à la recherche de solutions d'aménagement pour une situation individuelle.

- Pour tout demandeur d'emploi, salarié ou alternant, relevant de l'offre d'intervention de l'Agefiph, porteur d'un projet de formation validé.
- Pour tout référent de parcours identifiant des écarts entre les contraintes de la formation et les répercussions du handicap et souhaitant bénéficier d'un appui.

Comment en bénéficier ?

Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre des politiques régionales concertées de formation. Il est co-développé régionalement par l'Agefiph et ses partenaires : État, Région, Pôle Emploi... pour tenir compte des besoins et des caractéristiques propres à chaque territoire

Modalités et contenus

Coordonner la mise en œuvre des adaptations pédagogiques ou matérielles à mettre en place à partir d'un diagnostic réalisé conjointement par l'organisme de formation, la personne handicapée, son référent parcours et, le cas échéant les spécialistes du handicap disponibles sur le territoire.

Annuaire des Ressources Handicap Formation

[Contacts ressources Handicap Formation](#)

Télécharger les documents RHF

[Fiche pratique mobilisation RHF](#)

Règlementation concernant les déficiences auditives et visuelles (Arrêté du 24 décembre 2015)

Les aéronefs doivent respecter les règles de l'air, telles que définies dans le règlement UE 923/2012.

TYPOLOGIE DES VOLS



Vol en vue directe (VLOS)

Un aéronef sans équipage à bord est dit évoluer en « vue directe » lorsque le télépilote est capable

- de maintenir un contact visuel continu sans aide avec son appareil, ce qui lui permet de contrôler
- la trajectoire de vol de l'aéronef en fonction d'autres aéronefs, de personnes et d'obstacles, afin d'éviter des collisions.

Vol hors vue aux instruments, en immersion ou FPV (BVLOS et EVLOS)

Un aéronef sans équipage à bord est dit évoluer en « immersion ou FPV » lorsque le télépilote est munie d'un casque FPV lui permettant de voir la vue à la première personne du Drone, il doit :

- Être accompagné par un assistant qui doit conserver une vue directe sur l'aéronef et être en mesure de donner des consignes d'évitement (Voir et éviter)
- Etre en mesure d'interrompre le vol et/ou de reprendre les commandes en cas de situations d'urgences



CENTRE DE FORMATION 7CIS
Responsable : Olivier Piedfort



La fonderie

68 Boulevard Jules Durand 76600 LE HAVRE
<https://www.7cis.fr> – contact@7cis.fr
Tel : 02 77 00 57 73 – 06 51 57 23 76